

N/REF : 30/09/2025 13H54 C:000039 I:02388
V/REF : AC/C29231
V/Email reçu le Mardi 30/09/2025 a 13H54

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CLT
IMMEUBLE : CLOTEAUX -CLT
7 A 12, SQUARE DES CLOTEAUX
. 35200 RENNES

Rennes, le

05 Novembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : SQUARE 11 CLOTEAUX - LOGT VACANT SUR PASS CHANTIER JUSQU'AU 03/10
LOGEMENT N° 003386, PORTE N°32, 3° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : FUIITE SUR SIPHON CUISINE

Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 01/10
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : AUCUNE FUIITE CONSTATÉE SUR SIPHON EN REVANCHE FUIITE IMPORTANTE
AU NIVEAU DU MITIGEUR EVIER
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

INTERVENTION DU 14/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE D'EAU
DEPOSE MITIGEUR EVIER
FOURNITURE ET POSE D'UN NOUVEAU MITIGEUR
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL
REMARQUE : GOUTTE A GOUTTE AU NIVEAU DU SIPHON DE L'EVIER, PREVOIR
REMPLACEMENT

INTERVENTION DU 31/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE D'EAU
DÉPOSE ÉVIER
DÉPOSE PAILLASSE
RÉFECTION NOUVELLE PAILLASSE

FOURNITURE ET POSE ÉVIER
RACCORDEMENT ALIMENTATION ET ÉVACUATION
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT
CONTRÔLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
POSE JOINT PÉRIPHÉRIQUE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

INTERVENTION DU 04/11
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
REFECTION JOINT DE FAIENCE
NETTOYAGE DU CHANTIER
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS

: CL LCOMPTER Email envoyé le 04/11/25 a 10H24 rstephant@aiguillon.com

NR LGESTION Email envoyé le 22/10/25 a 11H42 rstephant@aiguillon.com

2210 : SUITE A NOTRE DEMANDE DU 14/10 POUVEZ-VOUS NOUS CONFIRMER SI LES PRÉCONISATIONS SONT A RÉALISER. SANS NOUVELLE DE VOTRE PART, NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS PROCÉDERONS A LA CLÔTURE DE LA DEMANDE. VOUS REMERCIANT.

--

CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 14/10/25 A 11H11 RSTEPHANT@AIGUILLON.COM

BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 14/10, PREVOIR REMPLACEMENT SIPHON EVIER. DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS.

MG LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 01/10/25 A 16H57 M. R. STEPHANT

PRÉVOIR REMPLACEMENT MITIGEUR EVIER
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS
SUITE A DONNER : OUI. LE 14/10/2025 A 09:10

CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 14/10/25 A 11:03 M. R. STEPHANT
NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 22/10/25 A 11:42 M. R. STEPHANT
Suite a donner : OUI. Le 31/10/2025 a 11:53

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 04/11/25 A 10:24 M. R. STEPHANT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	100,00	100,00
1,00	PBL026-Rempl.Rob.mitig.évier/lav.douche	2	125,00	125,00
1,00	PBL098-Rempl.vidage compl.évier 2 cuves	3	78,00	78,00
2,00	PBL045-FP.joint sil.s/évier/lav./vasq/ml	4	30,00	60,00
1,00	PBL168-Ff Raccord faience 15x15<5 carr.	4	165,00	165,00
TOTAL H.T.				528,00
T.V.A. a 10,00%				52,80
TOTAL T.T.C.En EURO				580,80

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.